

Un autre mode de financement des SEPPT pour favoriser la médecine du travail du XXI^{ème} siècle?

Financement des missions de prévention des services externes de prévention et de protection au travail

Ph. Mairiaux, A. Chanteux, B. Delwick, E. Schleich

Le rapport final de la recherche , c'est ...

- ▶ Une version intégrale de 205 pages (+ 102 p d'annexes)
- ▶ Une version synthétique de 86 pages
- ▶ Une version résumée de 35 pages:
 - <http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=21730>

Plan de l'exposé

- ▶ *Justification et enjeux de l'étude*
- ▶ Méthodologie suivie :
 - Données opérationnelles / Données financières
- ▶ Résultats – données opérationnelles
- ▶ Analyse financière des services – synthèse
- ▶ Coûts des missions minimales obligatoires
 - Analyse des coûts et des produits
 - Détermination des durées de prestations : réalité 2007 et estimation de temps « idéaux »
- ▶ Scénarios alternatifs de financement
 - Principes et critères
 - Simulations réalisées
- ▶ Conclusions

Quelques constats à l'origine de l'étude (appel d'offres SPF) :

- ▶ Multidisciplinarité voulue par loi BET d'application difficile; séparation entre gestion des risques et surveillance de santé
- ▶ Financement actuel : pas suffisamment de protection des travailleurs les plus fragiles et aucun incitant à une politique priorisant les secteurs les plus à risque
- ▶ Inéquité dans les missions assurées entre les grandes entreprises et les PME et plus encore les TPE

Quelques constats à l'origine de l'étude (appel d'offres SPF) :

- ▶ PME et TPE combinent plus qu'avant des risques élevés, variables au cours du temps et polymorphes et de faibles compétences pour y faire face
- ▶ Regroupement et fusion des services :
 - compétition commerciale accrue sur les coûts, et non sur la qualité
- ▶ Difficulté de recrutement des conseillers en prévention, pose problème pour l'exécution des missions
- ▶ Quid du financement pour les missions qui se développeront à l'avenir (par ex. disability management) ?
- ▶ Etc....

Financement des missions des SEPP – les enjeux d'une réforme

- ▶ Actuellement « Pay for quantity » : nombre de soumis, soumis 1/3, soumis 1/5, non soumis...

Le futur ?

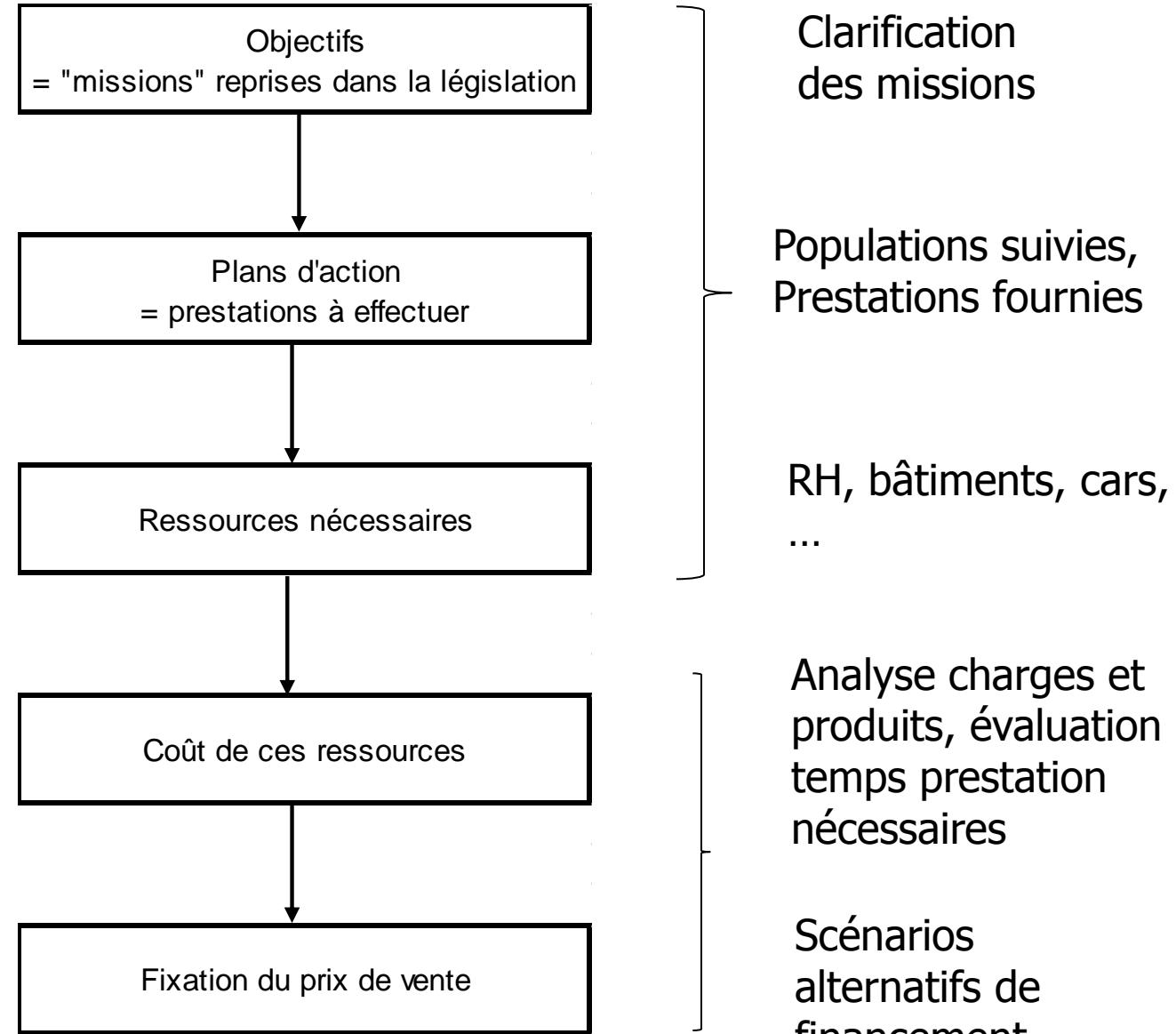
- ▶ Pour répondre, pas d'a priori idéologique mais une volonté de favoriser
 - Une réelle protection de tous les travailleurs quel que soit leur statut et leur secteur
 - Des prestations de qualité de l'ensemble des CP
 - Une rémunération adaptée aux coûts réels des missions confiées aux SEPPT
- ▶ Contraintes : budget inchangé pour les entreprises et recettes stables pour le secteur SEPPT

Plan de l'exposé

- ▶ Justification et enjeux de l'étude
- ▶ *Méthodologie suivie :*
 - *Données opérationnelles / Données financières*
- ▶ Résultats – données opérationnelles
- ▶ Analyse financière des services – synthèse
- ▶ Coûts des missions minimales obligatoires
 - Analyse des coûts et des produits
 - Détermination des durées de prestations : réalité 2007 et estimation de temps « idéaux »
- ▶ Scénarios alternatifs de financement
 - Principes et critères
 - Simulations réalisées
- ▶ Conclusions

Le schéma des étapes de l'analyse réalisée

De janvier 2009 à mars 2010



Plan de l'exposé

- ▶ Justification et enjeux de l'étude
- ▶ Méthodologie suivie :
 - Données opérationnelles / Données financières
- ▶ Résultats – données opérationnelles
- ▶ Analyse financière des services – synthèse
- ▶ Coûts des missions minimales obligatoires
 - Analyse des coûts et des produits
 - Détermination des durées de prestations : réalité 2007 et estimation de temps « idéaux »
- ▶ *Scénarios alternatifs de financement*
 - *Principes et critères*
 - *Simulations réalisées*
- ▶ Conclusions

Principes et critères d'un système de financement

▶ Inputs / Entrées

- Sources de financement : entreprises seules, entreprises + autres sources...?
- Base de calcul des cotisations
- Mode de collecte des cotisations : centralisé, mixte, statu quo...
- Mode de redistribution des montants collectés

▶ Outputs / Sorties

- Nature et nombre des missions à assurer par les services
- Conditions de réalisation (qualifications exigées...)
- Objectifs et performances à atteindre

Scénarios alternatifs de financement – Préalables adoptés

- ▶ Sortir des contraintes réglementaires actuelles mais sans faire la révolution
- ▶ Préserver le rôle du CP-MT, à la fois référent santé et expert des conditions de travail
- ▶ Utiliser mieux les compétences des CP-MT et autres CP de niv 1 (Bac +6 à Bac +11) : hiérarchiser, prioriser les missions...
- ▶ Développer la gestion des risques et donc augmenter son financement spécifique

Scénarios de financement alternatifs – limitations

- ▶ La recherche d'alternatives a constitué un travail inachevé et imparfait car
 - Fonction de la qualité des données existantes et fournies par les SEPPT
 - Données quantitatives relatives à la gestion des risque lacunaires
 - Simulations réalisées seulement pour des modifications de la surveillance de santé
- ▶ Les estimations des coûts « complets » des unités de personnel des SEPPT sont en toute hypothèse très proches de la réalité

Scénarios de financement – Inputs

Cotisation en % de la masse salariale ?

Tableau 8.1 : Equivalents en % de la masse salariale 2007 de certaines rubriques du chiffre d'affaires des SEPPT

	Montants (€)	% total rémunérations ordinaires	% masse salariale totale	Forfait par travailleur (€)
CA total des 12 SEPPT	244.171.828,00	0.33%	0.30%	87,82
CA hors prestations facturées en SM	226.929.751,00	0.31%	0.28%	81,62
Cotisations soumis + non soumis	179.835.555,43	0.25%	0.22%	64,68

Scénarios de financement – Inputs

Cotisation en % de la masse salariale ?

► Avantages :

- Simplicité et prévisibilité pour les employeurs
- Prélèvements étalés dans le temps (mensuel !)
- Analogie de principe avec les autres secteurs de la sécurité sociale (secteur des MP notamment)
- Peut contribuer à + d'équité si couplage avec prélèvement à la source et redistribution par les pouvoirs publics sur base de critères prédéfinis (par ex. niveau sectoriel des risques profess.)

► Inconvénients

Scénarios de financement – Inputs

Cotisation en % de la masse salariale ?

▶ Inconvénients

- Les secteurs à masse salariale élevée ne sont pas nécessairement ceux présentant les besoins les plus importants en matière de prévention des risques professionnels. (ex: secteur activités financières versus construction ...)
- Ce mode de calcul de la cotisation des entreprises pourrait donc renforcer les disparités entre secteurs dans la mise en œuvre de la prévention

Scénarios de financement – Inputs

- ▶ Cotisation forfaitaire unique via suppression (ou réduction) de la distinction « soumis » / « non-soumis » ? Justifications
 - Ecart de cotisations entre soumis et non-soumis (95,51 € – tarification 2010) = incitant à réduire le nombre de travailleurs soumis à la surveillance de santé afin de diminuer les coûts de la prévention pour l'employeur
 - Evolution du travail : tertiarisation croissante des emplois, amélioration concomitante des conditions de travail, y compris dans le secteur industriel ; développement des TIC et informatisation généralisée qui permettent une intensification du travail et favorisent l'émergence dans tous les métiers des risques psychosociaux et du stress.

Scénarios de financement – Inputs

Cotisation unique via la suppression (ou réduction) de la distinction « soumis » / « non-soumis » ? Proposition :

- Introduction d'un accès généralisé pour tout travailleur indépendamment de son niveau de risque, à un « moment de contact santé » (ou MCS)
- MCS : entretien individuel (et confidentiel) avec un membre de l'équipe de santé au travail ; objectif – bilan des plaintes de santé en relation avec les conditions de travail, et/ou conseils d'hygiène de vie dans le cadre d'une politique de promotion de la santé ;
- le MCS peut être assuré par l'infirmier(e) du travail (prévoir critères stricts de formation !)

Scénarios de financement – Cotisation forfaitaire unique ?

- ▶ Avantages :
 - Meilleure protection de certains travailleurs qui qui avaient été classés « non-soumis » pour réduire les coûts du service offert ;
 - Universalité de l'accès aux services de prévention
 - Simplicité et prévisibilité pour les employeurs ;
 - Neutralité de ce mode de calcul pour les recettes à percevoir par le secteur global des SEPPT;
 - Impact différentiel selon le type d'entreprise considérée
- ▶ Inconvénients

Scénarios de financement – Cotisation forfaitaire unique ?

▶ Inconvénients

- Augmentation du coût de la prévention au travail pour les très petites entreprises (TPE) de moins de 20 travailleurs n'ayant aucun travailleur soumis
- Impact différentiel selon le SEPPT considéré, en fonction de la proportion de travailleurs affiliés soumis ou non-soumis
- Impact différentiel selon le type d'entreprise considérée

MAIS = avantage car contribuera à augmenter la cotisation des secteurs à risques faibles (souvent des secteurs riches), et à diminuer la cotisation des secteurs à risques professionnels plus élevés

Scénarios de financement – collecte centralisée des cotisations ?

▶ Justifications

- « ...il nous semble illusoire d'espérer que des modifications du système de financement actuel puissent avoir un impact réel sur la protection de la santé des plus exposés et des plus fragiles aussi longtemps que le financement s'inscrit dans un cadre général de concurrence commerciale exacerbée entre les SEPPT et d'absence marquée de possibilités d'action pour les Pouvoirs Publics »
- Si l'objectif d'équité du système est réel, une mutualisation (au moins partielle des cotisations) est indispensable; la perception centralisée en est la condition

Scénarios de financement – collecte centralisée des cotisations ?

Propositions

- ▶ Prélèvement centralisé de la cotisation – CFMO – des entreprises (ou d'une fraction de celle-ci) via la BCSS
- ▶ Redistribution d'une partie des montants récoltés (80% à 90%), de façon rapide, directe et inconditionnelle vers les SEPPT ;
- ▶ Allocation conditionnelle du solde des montants, dans une deuxième phase, sur base de critères déterminés par les autorités publiques ;
- ▶ Pour tout ce qui excède la CFMO, maintien du lien et de la négociation contractuelle entre SEPPT et entreprise, avec facturation directe des services fournis.

Scénarios de financement – collecte centralisée des cotisations ?

- ▶ Critères possibles de redistribution conditionnelle
 - Financement a posteriori des examens dits spéciaux ou « à coûts majorés » (reprise, pré-reprise, spontanée,...)
 - Financement (complémentaire) a posteriori de la surveillance de santé de catégories particulières de travailleurs (par ex. intérimaires ou apprentis)

Scénarios de financement – collecte centralisée des cotisations ?

- Mutualisation d'une partie des moyens financiers générés par les cotisations des TPE et PME afin de soutenir des activités de gestion des risques
 - dans le cadre d'une approche spécifiquement sectorielle (et de programmes pluri-annuels de prévention)
 - ou pour augmenter la prévention dans les secteurs à plus haut risque tels que par exemple la construction
- Attribution de moyens financiers complémentaires aux SEPPT ayant satisfait à un certain nombre d'indicateurs de performance (approche « Pay for quality »)

Scénarios de financement – Outputs

Organiser autrement la surveillance de santé

- ▶ Objectifs :
 - Mieux utiliser les compétences des CP des SEPPT
 - Hiérarchiser le financement des évaluations de santé en fonction de leur valeur ajoutée
 - Répondre aux souhaits du secteur (livre blanc APBMT et enquête médecins du travail 2009)
 - Mieux financer la prévention primaire et les activités de gestion des risques
- ▶ Condition : budget constant pour les entreprises et recettes stables pour les SEPPT

Scénarios de financement - organiser autrement la surveillance de santé

- ▶ Bases pour les simulations :
 - Nombre et type d'évaluations de santé réalisés par 9 SEPPT en 2007 ;
 - Coûts de chaque examen de santé en données 2010 (fonction des temps idéaux estimés) ;
 - Distinction de 3 catégories d'examens :
 - à coût de base (périodique, préalable, maternité)
 - à coût majoré (consultation spontanée, reprise, pré-reprise)
 - à coût très majoré (réintégration professionnelle)

Scénarios de financement - modifications dans l'organisation de la surveillance de santé

- ▶ Bases pour les simulations :
 - 1a et 1b : système actuel avec coût unitaire/examen identique pour tous les examens ; périodicité non modifiée. (travailleurs NS annuellement ayant examen médical /3 ans); taux présence examens porté à 90%
1a = coût exam méd. 74,75€ ; 1b = 63,68€ ;
 - 2a et 2b : par rapport aux hypothèses précédentes, introduction pour les travailleurs soumis partiels d'un moment de contact santé ; coût du MCS = soit 45,25€ (2a), soit 39,46€ (2b)

Scénarios de financement - modifications dans l'organisation de la surveillance de santé

- ▶ Bases pour les simulations :
 - 3a et 3b : par rapport aux hypothèses précédentes, coût par examen médical différencié suivant le type d'examen: pour les examens «à coûts majorés » : 100€ par examen, et pour l'examen en vue de réintégration professionnelle : 152,79 €
 - 4a et 4b : par rapport aux hypothèses précédentes, réduction de la périodicité des examens médicaux dans le cas des examens périodiques annuels, pour la moitié de l'effectif des travailleurs soumis (soit 561.988 examens, ce qui impliquerait la réalisation annuelle de seulement 280.994 examens).

Scénarios de financement - modifications dans l'organisation de la surveillance de santé

- ▶ Bases pour les simulations :
 - 5a et 5b : les 738.119 travailleurs non-soumis (NS) des 9 SEPPT étudiés bénéficieraient dorénavant d'un accès à un MCS tous les 5 ans avant l'âge de 40 ans et tous les trois ans à partir de 40 ans (soit une périodicité moyenne du MCS / 4 ans)
 - Cette périodicité = 184.530 contacts /an ; si taux de présence au MCS = 75%, il s'agirait de 138.397 contacts santé à organiser.

Scénarios de financement

Modifications surveillance de santé

Tableau 8.6

Hypothèses pour les simulations

		1a	1b	2a	2b	3a	3b	4a	4b	5a	5b
Données CA (2007) des 9 SEPP	€	% CA									
CA – total SM	189 839 097	61%	52%	59%	51%	61%	53%	50%	44%	53%	47%
CA - SM cotisations S + NS	116 122 988	100%	85%	97%	83%	100%	87%	82%	72%	87%	77%



Différenciation
coût examens

Réduction
périodicité
50% trav.
soumis

MCS
pour
les NS

Scénarios de financement

Modifications surveillance de santé

- ▶ Conclusions des simulations :
 - Remplacer les examens périodiques non annuels (/3 ou 5 ans), par un contact santé avec le paramédical n'offre pas une réduction significative des coûts de SM mais = stratégie intéressante pour plus d'efficience dans utilisation des ressources RH
 - Si la source de financement du système PPT reste exclusivement basée sur cotisations entreprises, une revalorisation financière des examens à plus haute valeur ajoutée se traduit par un coût total qui est tout aussi important que la situation prévalant aujourd'hui (jugée non satisfaisante)

Scénarios de financement

Modifications surveillance de santé

▶ Conclusions des simulations :

- Allouer plus de moyens à la gestion des risques, à budget total égal pour les entreprises et pour les SEPPT, n'est possible que moyennant une réduction de la périodicité des examens périodiques pour une proportion très significative (50%) des travailleurs soumis annuels

Scénarios de financement alternatifs – idées clé

- ▶ Mutualisation partielle des cotisations grâce à un prélèvement centralisé (BCSS)
 - Redistribution différée d'une fraction des cotisations en faveur d'actions sectorielles et de campagnes de prévention
- ▶ Suppression progressive de la distinction soumis–non soumis (cotisation forfaitaire unique)
- ▶ ET instauration pour tous les travailleurs d'un accès à l'équipe de santé au travail (MCS)

Scénarios de financement alternatifs – idées clé

- ▶ Hiérarchisation des examens en SM, et valorisation financière de ceux à valeur ajoutée (+ étude contribution INAMI ?)
- ▶ Développer la gestion des risques (GR)
 - Réduction des coûts en SM par délégation de tâches au paramédical et réduction de périodicité de certaines évaluations
 - Transfert de la masse budgétaire libérée en SM
 - Besoin de définition d'un cadre précis pour la GR : objectifs et performances à atteindre

Suites à donner à l'étude « Financement des SEPPT »

- ▶ Préserver les points forts du système belge de prévention au travail !
- ▶ Réformer, avant qu'il ne soit trop tard, ce qui ne marche pas !
- ▶ Préalable : concertation entre tous les partenaires concernés (Autorités, partenaires sociaux et professionnels des SEPPT) afin de définir les pistes de réforme qui mériteraient d'être étudiées plus en détail.

Merci pour votre attention
Dank u voor u aandacht